

Plan de cours

# Bonnes pratiques de manutention et d'entreposage des produits chimiques (BPME)

Organisée par l'



Présentée par

Kossi Molley, chimiste, LSSBB

Formateur Agréé (CPMT)



Pour les formations présentées aux cours de l'année 2022-2023

# Sommaire du plan de cours

|   |    |
|---|----|
| L'importance de la formation continue           | 3  |
| Pourquoi une formation en BPME ?                | 4  |
| Les objectifs de formation et d'apprentissage   | 4  |
| Le formateur                                    | 5  |
| Contenu du cours                                | 6  |
| Module 1 : Meilleures pratiques d'entreposage   | 6  |
| Module 2 : Meilleures pratiques de manutention  | 7  |
| Stratégie d'apprentissage                       | 8  |
| Méthode pédagogique choisie                     | 8  |
| Horaire de formation                            | 8  |
| Déroulement du cours                            | 8  |
| Évaluations des apprentissages et certification | 9  |
| Liste des collaborateurs / Remerciements        | 9  |
| Matériel  | 9  |
| Médiagraphie                                    | 10 |

# L'importance de la formation continue

## La formation continue comme outil de développement de la profession

La chimie et la biochimie sont des sciences qui évoluent rapidement et les compétences doivent suivre. Pour l'association des chimistes et biochimistes du Québec (ACBQ), le développement de la profession débute par le développement des compétences professionnelles. Ce qu'on n'a pas appris à l'université, on doit l'apprendre en milieu de travail ou, lorsque c'est impossible ou difficile, il peut être utile et parfois nécessaire de suivre des activités de formation continue dispensées par une organisation extérieure à l'employeur, ceci afin de conserver ses compétences et éventuellement d'en développer de nouvelles.

## Les obligations des chimistes et des biochimistes

L'importance de la formation continue dans le maintien des compétences professionnelles est reconnue par l'ordre des chimistes du Québec (OCQ). Dans la nouvelle norme professionnelle publiée en 2021 sur la formation continue obligatoire des membres, l'OCQ reconnaît que « tout membre a l'obligation déontologique en tant que professionnel de maintenir, mettre à jour, améliorer et approfondir les compétences professionnelles et déontologiques liées à l'exercice de sa profession ». En ce sens, « l'Ordre a constaté la nécessité de moderniser ses exigences en matière de formation continue afin que son programme soit adapté à la réalité actuelle de la profession de chimiste, en constante évolution ». Dans cette nouvelle politique figure plusieurs innovations notables telles « l'augmentation progressive du nombre d'heures d'activités à suivre par période de référence, la nouvelle distinction entre les formations accréditées admissibles et non accréditées admissibles, et la mise en place d'un programme d'accréditation d'activités de formation continue ». Cette nouvelle politique concorde avec la mission de l'ACBQ, qui est, en partie, d'assurer la formation continue des membres chimistes et biochimistes. L'ACBQ est le seul organisme de formation continue qui priorise la formation des chimistes et biochimistes par d'autres collègues experts chimistes et biochimistes, lorsque le contenu de la formation le permet. Puisque les besoins de chaque chimiste et biochimiste diffèrent, l'ACBQ vise à offrir une variété de formations continues touchant divers domaines de la chimie et biochimie. Le but étant d'offrir à ses membres la possibilité d'acquérir les compétences souhaitées pour progresser dans la profession.

## Pourquoi une formation en BPME ?

Des risques, comme ceux liés aux produits chimiques ou radioactifs, sont relativement bien identifiés et circonscrits en milieu professionnel. Cependant, la manutention fait partie intégrante de l'activité courante de tout un chacun.

Bon nombre de risques de santé et de sécurité sont liés à l'entreposage et la manutention des produits chimiques et radioactifs. Ces risques font partie intégrante de l'activité courante de tous. Les accidents et les maladies professionnelles peuvent être évités si les risques sont détectés et si les moyens préventifs sont adaptés aux conditions de travail.

Les objectifs visés sont aussi bien de rafraîchir des connaissances préalablement acquises, de mettre à jour certaines pratiques, que d'acquérir de nouvelles compétences.

Les domaines de connaissance visés sont les suivants :

- 1- Entreposage et manutention des produits chimiques, matières toxiques et dangereuses
- 2- Sécurité et disposition techniques des bâtiments
- 3- Moyens de manutention adaptés et disponibles
- 4- Approches et technique d'évaluation des risques liés à l'entreposage et à la manutention
- 5- Les meilleures positions à adopter
- 6- Types d'accidents, blessures et leurs causes
- 7- Mise en place des 5S pour l'organisation de son espace de travail

## Les objectifs de formation et d'apprentissage

Les accidents et les maladies professionnelles liés à l'entreposage et à la manutention des produits chimiques peuvent être évités, si les risques sont décelés et si les moyens préventifs sont adaptés aux conditions de travail. Pour ce faire, cette formation permet de :

- Donner les informations nécessaires pour entreposer et manutentionner en toute sécurité
- De repérer les situations susceptibles d'entraîner des accidents d'entreposage et des efforts inutiles ou excessifs lors de la manutention des produits chimiques
- D'acquérir les moyens et les connaissances nécessaires pour entreposer et manutentionner afin de réduire les risques d'accidents liés à la santé et sécurité au travail
- De prévenir les risques liés à l'entreposage et à la manutention des produits chimiques
- D'apporter un regard critique sur certaines situations de travail
- De proposer des mises en situation et des idées d'amélioration afin de permettre une discussion collective

### Objectifs généraux de la formation en regard des besoins

Les objectifs de cette formation devraient vous aider à répondre aux questions suivantes :

- Quels dangers doit-on éviter?
- Comment évaluer les risques liés à l'entreposage et à la manutention des produits chimiques?
- Comment prévenir les accidents et les blessures?
- Comment mettre en place des moyens de prévention?
- Comment faire le suivi et la traçabilité des moyens de prévention?

## Le formateur

Kossi Molley est certifié Lean Six Sigma Black Belt et possède une maîtrise en biologie. Il détient également un diplôme de génie des procédés chimiques et est membre de l'Ordre des chimistes du Québec. Kossi agit actuellement comme conseiller en gestion et formateur agréé de la Commission des partenaires du marché du travail.

Kossi a plus de 25 ans d'expérience en R&D, gestion de la qualité, procédés de fabrication, validation et amélioration des processus. Kossi a occupé divers postes de gestion d'excellence manufacturière, de validation, de conformité, de qualité pour d'importantes entreprises pharmaceutiques et suppléments alimentaires. Il a aussi agi comme membre du conseil d'administration de l'Association des chimistes et des biochimistes du Québec pendant 7 ans.



**Kossi Molley, chimiste**

### À propos de Mivado GlobalPerformance Inc.

Entreprise de service-conseil et de formation aux entreprises fondée en 2004, Mivado GlobalPerformance propose un accompagnement et un large éventail d'expertises dans les domaines des bonnes pratiques de fabrication, de gestion de la qualité, de validation et conformité réglementaire, de l'optimisation des procédés de Fabrication, du Lean Six Sigma, de l'amélioration continue, du benchmarking, de l'Intelligence commerciale et concurrentielle.

# Contenu du cours

## Module 1 : Meilleures pratiques d'entreposage

### Compétences Visées

Être en mesure de :

- 1- Comprendre le règlement sur l'entreposage et la manutention des matières dangereuses
- 2- Connaître les 5 étapes pour un entreposage sécuritaire
- 3- Identifier les agents chimiques
- 4- Évaluer et hiérarchiser les risques
- 5- Mettre en place des actions préventives
- 6- Assurer le suivi et la traçabilité

### Objectifs spécifiques / Sections du module

- 1- Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail (DORS/86-304)
- 2- Règlement sur la santé et sécurité du travail (RSST) (Québec)
- 3- Faire l'inventaire des produits
- 4- Classer les produits selon le SIMDUT
- 5- Attribuer des zones d'entreposage
- 6- Aménager les zones et les emplacements
- 7- Gestion de l'entreposage
  - a. Produits de piscine
  - b. Pesticides
  - c. Produits Chimiques agricoles
  - d. Autres entreprises manufacturières
- 8- Les 5 leçons d'un entreposage des produits chimiques
- 9- Exercices pratiques

### Évaluations de l'acquis des connaissances

- 1- Mises en situations écrites et orales
- 2- Exercices pratiques

## Module 2 : Meilleures pratiques de manutention

### **Compétences Visées**

Être en mesure de :

1. Reconnaître les facteurs de risques liés à la manutention des
2. Savoir évaluer les risques présents et leurs importances
3. Savoir mettre en place les techniques de prévention des risques
4. Se familiariser avec les différentes techniques et méthodes de manutention

### **Objectifs spécifiques / Sections du module**

- 1- La Réglementation
- 2- La norme internationale
- 3- Les types d'accidents de travail et leurs causes
- 4- Statistiques d'accidents de travail
- 5- Évaluation des risques
- 6- Prévention des risques
- 7- Notions de sécurité et d'efficacité
  - a. Prévention des maux de dos
  - b. Planifier l'action de manutention
  - c. Trucs du métier qui facilitent la manutention
  - d. La position des mains
  - e. La vitesse d'exécution
  - f. Principales recommandations pour réaliser une activité de manutention
- 8- La situation de travail
  - a. Les principes de base liés à la personne
  - b. Les principes de base liés à la tâche
  - c. Les principes de base liés à l'équipement
  - d. Les principes de base liés au lieu et à l'environnement
  - e. Les principes de base liés au moment

### **Évaluations de l'acquis des connaissances**

- 1- Mises en situations écrites et orales
- 2- Exercices pratiques

# Stratégie d'apprentissage

## Méthode pédagogique choisie

La formation est offerte par visioconférence via la plateforme Zoom. Un lien internet sera transmis par courriel quelques heures avant le début de la formation. Il est fortement suggéré aux participants de télécharger le logiciel Zoom **avant** la journée de formation afin d'éviter tout problème de connexion pouvant entraîner des retards dans la formation. Ce logiciel peut être téléchargé gratuitement au lien suivant : <https://zoom.us/download>.

## Horaire de formation

Les horaires de formation sont disponibles sur le site internet. On demande aux participants de se connecter à la plateforme Zoom environ 10 minutes avant le début de la formation. Les participants pourront se connecter par un lien qui sera transmis par courriel quelques jours avant la formation.

## Déroulement du cours

### Pendant la formation

Au cours de la formation, **nous demandons que les caméras des participants soient ouvertes** par respect pour le formateur, et ce, pour toute la durée de la formation. En effet, il faut notamment identifier les participants visuellement et le formateur a besoin d'une certaine rétroaction visuelle durant la présentation.

### Après la formation

Une attestation de participation sera remise aux participants. Les participants pourront également évaluer la formation reçue à posteriori pour des fins d'amélioration.



## Évaluations des apprentissages et certification

Ce cours ne comprend pas d'évaluation finale avec note de passage. Les apprentissages sont évalués lors des différents exercices de manière formative. L'ACBQ émet une certification validant les heures de formation continue, dont le sommaire pourra être présenté au besoin auprès de l'OCQ ou des tiers intéressés. Les activités de formation de l'ACBQ sont reconnues par l'OCQ et les heures de formation peuvent être comptabilisées dans vos activités de formation accréditée auprès de l'OCQ.

## Liste des collaborateurs / Remerciements

Nous remercions l'Ordre des Chimistes du Québec (OCQ) et l'association pour le développement et l'innovation en chimie au Québec (ADICQ) pour avoir médiatisé la présente formation. L'ACBQ souhaite également remercier Mivado GlobalPerformance pour avoir adapté leur formation à une clientèle spécialisée de chimistes et biochimistes.

## Matériel

- Le présent plan de cours.
- Le cahier d'exercices.
- Le cahier de la présentation

## Médiagraphie

1. Règlement sur les produits dangereux
  - <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/reglements/DORS-2015-17/>
2. Règlement sur l'information concernant les produits dangereux
  - <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/s-2.1,%20r.%208.1>
3. Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail
  - <https://reptox.cnesst.gouv.qc.ca/simdut-2015/Pages/quest-ce-que-cest.aspx#:~:text=Les%20principaux%20%C3%A9l%C3%A9ments%20du%20SIMDUT,FDS%20du%20lieu%20de%20travail>
4. Loi sur les accidents de travail
  - <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/A-3>
5. Loi sur la santé et la sécurité du travail
  - <https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/s-2.1>